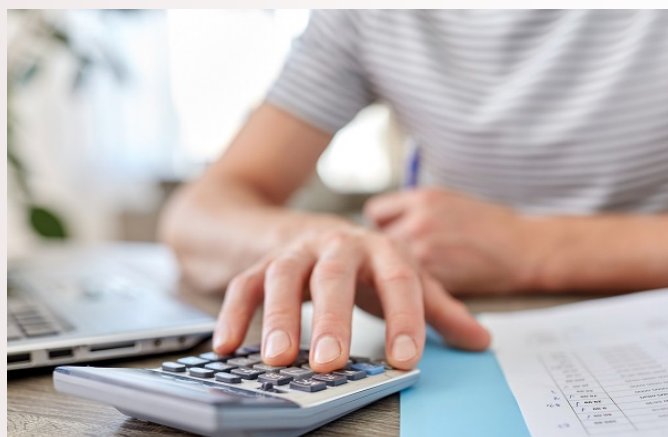




Révision des loyers

Comme tous les ans, la récolte des documents pour la révision des loyers a débuté en ce mois de septembre.



Nous invitons tous les locataires à nous transmettre la preuve de leurs revenus.

Les documents peuvent être déposés dans notre hall d'entrée, dans l'urne prévue à cet effet, tous les matins de 8H30 à 12H. Vous pouvez également nous envoyer vos documents par la poste ou sur notre adresse mail info@lysco.be.

Il est impératif de nous remettre ces documents pour le 30 septembre 2021.

Permanences au Bizet

Pour votre information, nous effectuons à nouveau cette année, deux permanences au sein des bureaux de la Régie des Quartiers du Bizet située rue de France.

La première permanence s'est déroulée ce 8 septembre dernier, la seconde est prévue pour le mercredi 22 septembre de 9H à 11H30.

Nous vous rappelons l'importance de nous remettre vos documents afin de ne pas vous voir infliger un loyer sanction (loyer maximum).

Administratif
056/48.12.62

Social
056/48.12.60
056/48.12.61

Comptabilité
056/48.12.63

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
8h30 à 12h

Technique
056/48.12.64

www.lysco.be
info@lysco.be

Entretien des jardins

Cette année, avec l'abondance de pluie que nous avons eue, la végétation dans les jardins a fortement poussé.

Il n'est pas inutile de vous rappeler que l'entretien des jardins est à charge du locataire.

Pour vous faciliter le travail, pensez à tondre régulièrement votre pelouse, n'attendez pas que celle-ci soit trop haute. Il en est de même pour vos haies, il est plus facile d'entretenir une haie d'1M80 qu'une haie dépassant les 2 mètres.

Si toutefois vous n'êtes plus en mesure d'entretenir votre jardin vous-même, vous pouvez toujours faire appel à un service extérieur ex : ALE, trait-vert, jardinier professionnel,...

À la fin du mois de septembre, pensez à préparer votre jardin pour l'hiver.



Par exemple, démonter la piscine pour ne pas abimer la pelouse, tailler une dernière fois votre pelouse et votre haie, ranger votre mobilier de jardin dans un abri au sec.

Entretien de votre logement

En tant que locataire d'un logement social, vous vous engagez à occuper les lieux en bon père de famille. Quelques travaux d'entretien sont à charge du locataire. Vous trouverez ci-contre, une liste non exhaustive des travaux que vous devez réaliser.

La liste complète des travaux qui incombent aux locataires est disponible dans le fascicule « l'entretien de votre logement » qui se trouve sur notre site internet. Nous vous invitons à le consulter en cas de besoin.



Locataire	Propriétaire
Chénaux-gouttières	
Nettoyer et curer les chénaux et gouttières Signaler les fuites.	Réparer et remplacer en cas de vétusté.
Haies et pelouses	
Tailler les haies à 1m50 de hauteur Tondre la pelouse	
Egouttage (canalisations, avaloirs, siphon,...)	
Entretenir et nettoyer les avaloirs Verser de l'eau en cas de mauvaises odeurs Nettoyer et déboucher les canalisations. Signaler toutes dégradations.	Remplacer en cas de vétusté.
Fosses septiques	
Vidanger la fosse septique et s'assurer de son bon fonctionnement.	Remplacer la fosse septique en cas de vétusté.
Cheminée	
Ramoner annuellement la cheminée par une entreprise spécialisée	Réparer la cheminée en cas de vétusté.
Clés	
Remplacer les serrures en cas de perte ou de vol des clés. Rembourser les clés manquantes en fin de bail.	Fournir minimum deux clés par serrure. Réparer les serrures défectueuses.
Revêtement de murs (enduits)	
Réparer les dégâts. Trous, coups,...	Réparer les dégâts suite à une infiltration d'eau
Installation électrique	
Remplacer les ampoules, néons et soquets	Réparer ou remplacer une installation non-conforme.
Plomberie / sanitaire	
Nettoyer les installations avec des produits appropriés. Nettoyer le tartre. Remplacer les sièges et couvercles des WC. Manipuler régulièrement les robinets d'arrêt et vannes.	Remplacer et réparer les appareils défectueux.
Détecteurs incendie	
Effectuer des tests réguliers. Remplacer les piles des détecteurs.	Remplacer les détecteurs en cas de panne définitive.
Cave	
Vider la cave en cas d'infiltration d'eau et remontée de la nappe phréatique.	





MAISON
A VENDRE

Journées Portes Ouvertes

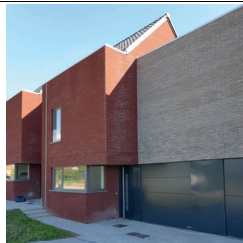
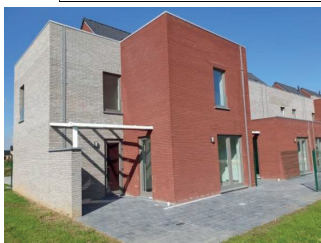
Vendredi 17 septembre de 14 à 18 h.

Samedi 18 septembre de 10 à 15 h.

LE BIZET - Rue des BRIQUETEUX

Sous forme de Community Land Trust (Démembrement de la propriété terrain-construction)

Maison 2 chambres 2 façades	160.000 € T.T.C.
Maison 3 chambres 2 façades	180.000 € T.T.C.
Maison 3 chambres 3 façades	190.000 € T.T.C.



Rez-de-chaussée :

Hall, WC, Living, Cuisine équipée
Garage avec groupe hydrophore

1^{er} étage :

2/3 chambres, salle de bain, WC
Local technique : chaudière à condensation, groupe de ventilation

2^{ème} étage :

Possibilité d'aménagement d'une chambre supplémentaire, bureau,...

Extérieur :

Terrasse et grand jardin entièrement clôturé
Emplacements pour 2 voitures à l'avant

**Renseignements,
informations et
visites éventuelles :**

t.bauffe@lysko.be

056 48 12 66

